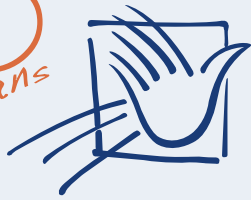
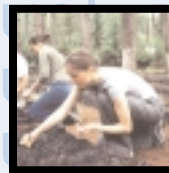
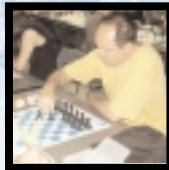


5 ans



Conseil  
québécois  
du  
LOISIR

# Rapport **a.n.n.u.e.l**



2	0	0	2
2	0	0	3



1



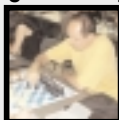
2



3



4



7



5



6

#### CRÉDITS PHOTOS PAGE COUVERTURE :

- 1- Les Clubs 4-H du Québec
- 2- Confédération mondiale des activités subaquatiques (CMAS)
- 3- Corporation Secondaire en spectacle
- 4- Fédération québécoise des échecs
- 5- Simon Carter
- 6- ENvironnement JEUnesse
- 7- Chantiers jeunesse



***Le Conseil québécois du loisir  
remercie le gouvernement du Québec  
pour la reconnaissance et le soutien financier  
qui lui est accordé par l'entremise du  
Secrétariat au loisir et au sport  
pour la réalisation de sa mission et de ses activités.  
Il remercie également ses autres partenaires gouvernementaux  
qui ont soutenu certaines de ses activités  
dont le ministère de la Culture et des Communications,  
Tourisme Québec, le Secrétariat à l'action communautaire autonome,  
le ministère de l'Industrie et du Commerce et Emploi Québec.***

***Ce faisant, ils soutiennent le développement  
et l'accessibilité à un loisir de qualité,  
la disponibilité d'une main-d'œuvre compétente  
et appuient l'engagement de milliers de bénévoles  
qui œuvrent au sein des associations de loisir  
au bénéfice de la qualité de vie  
des Québécois et des Québécoises de toutes les régions.***





Montréal, le 18 juin 2003

**Mesdames et Messieurs,  
Délégués des membres,**

C'est avec une grande fierté que je sou mets à votre attention ce rapport annuel couvrant les activités réalisées durant l'année 2002-2003. Il présente les principales réalisations de la cinquième année d'existence de la corporation.

Je vous invite à prendre connaissance de ce document comme celui d'une nouvelle étape significative dans le développement de cet instrument collectif que s'est donné le milieu fédéré et qui a été reconnu et appuyé par le gouvernement du Québec depuis sa fondation. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier les autorités du Secrétariat au loisir et au sport de façon plus particulière.

Je remercie également mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement constant dans le mieux-être de notre organisation, de ses membres et du loisir de façon plus générale. Je remercie aussi notre personnel pour son dévouement indéfectible en faveur de la corporation et de ses membres. Il en est de même pour nos partenaires pour leur collaboration étroite et soutenue. Merci aussi à nos membres qui répondent à nos appels de solidarité en de multiples occasions et tout particulièrement à ceux qui permettent à leur personnel de consacrer du temps aux projets et enjeux collectifs. Ils nous encouragent à poursuivre notre travail.

Le Président,

Michel Beauregard





Montréal, le 18 juin 2003

**Mesdames,  
Messieurs,**

Ce rapport annuel relate les activités les plus déterminantes de la 5<sup>ème</sup> année d'opération du Conseil québécois du loisir. Il illustre la diversité et l'importance des actions qui caractérisent le Conseil depuis sa mise en place.

J'adresse un remerciement spécial aux membres du conseil d'administration de la corporation qui consacrent leur temps libre aux intérêts du milieu fédéré et du loisir. Leur dévouement, leur compétence et leur appui sont d'un grand support et indispensable à notre réussite collective. Ils nous offrent une expérience cumulative imposante et un engagement peu commun.

Je tiens aussi à remercier nos collègues des organismes qui donnent du temps aux enjeux et projets collectifs. Ils transcendent les intérêts strictement corporatifs ou disciplinaires au profit de l'ensemble des membres et du loisir de façon générale. On ne peut qu'apprécier leur expertise tout autant que leur disponibilité. Il en va de même pour nos nombreux partenaires qui, par leur soutien et leurs conseils, sont d'indispensables collaborateurs.

Je termine en soulignant le dévouement et l'enthousiasme des personnes qui s'occupent du «quotidien» du Conseil. Il s'agit de personnes engagées, en faveur du milieu du loisir, de la vie associative comme de la corporation. Sans elles, un bilan d'activités aussi éloquent serait impossible.

Le directeur général,

Daniel Caron





# COL

## **TABLE DES MATIÈRES**

	PAGE
Le Conseil québécois du loisir .....	9
Message du président .....	11
Bilan de l'An 5 .....	13
Les administrateurs et le personnel 2002-2003 .....	22
Les membres .....	23
Les personnalités honorées 2002-2003 .....	24
Les bénévoles et collaborateurs .....	25
Déjà 5 ans! .....	27
Les collaborations et partenariats .....	38





# COL

## QUI SOMMES-NOUS ?

### MISSION

Le Conseil québécois du loisir a pour mission de promouvoir les bienfaits, le bénévolat et l'organisation associative du loisir ainsi que d'œuvrer au développement et à l'accessibilité d'un loisir de qualité. Il favorise la concertation entre les organismes nationaux de loisir et les représente.

### ORIGINE

Le Conseil québécois du loisir a été constitué en corporation autonome en 1998 après avoir agi comme instance du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec, mieux connu sous le nom de Regroupement Loisir Québec. Il y assumait la représentation et la concertation des organismes nationaux de loisir ainsi que le volet loisir de la mission de cette corporation. Il en fut ainsi de 1980 à 1998. Le Conseil québécois du loisir fut actif au sein du Regroupement sous les appellations de Commission de concertation intersectorielle (1980), Commission des présidents (1988), puis Conseil national du loisir associatif (1991). Le Regroupement Loisir Québec trouve par ailleurs ses origines historiques dans le Livre blanc sur le loisir (1979) qui incita la Fédération québécoise du plein air (1972) et la Confédération des loisirs du Québec (1969), dont les racines remontent à la Confédération otéjiste provinciale (1946), à se fondre en un seul organisme.

### FONDEMENTS

L'existence de la corporation, sa mission tout comme sa philosophie d'intervention se fondent sur le fait que :

#### ► **LE LOISIR :**

- Est un droit reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations-Unies (1948) et découle des droits fondamentaux reconnus tant au Canada qu'au Québec.
- Est un service social (1974) et une responsabilité provinciale (1978) reconnus dont les principes ont été précisés dans la Déclaration nationale sur les loisirs en 1987.
- Est essentiel au maintien et à l'accroissement de notre qualité de vie, au développement individuel et communautaire et à l'amélioration du fonctionnement de la société.

#### ► **LE BÉNÉVOLE :**

- Joue un rôle indispensable dans le développement du loisir et l'évolution de la société.
- Constitue un exemple de prise en charge de responsabilités communautaires et mérite d'être appuyé par tous les moyens.
- Aspire légitimement à la reconnaissance, à la formation, à l'appartenance et à la participation à la prise de décision.



# COL

## ► LE RÉSEAU :

- Maximise l'offre de services en loisir et respecte les appartenances territoriales (locale, régionale, provinciale).
- Favorise l'expression du potentiel et des énergies des bénévoles, du personnel, des membres et assure la transmission des connaissances.
- Permet l'existence de communautés d'intérêt et assure le maintien d'une vision commune et de standards nationaux.

## RECONNAISSANCE ET MANDATS

Outre la légitimité démocratique et légale que lui accorde son membership et son statut d'organisme à but non lucratif, le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, adopté en 1997 affirme que «... le Conseil québécois du loisir joue un rôle de concertation et de représentation à l'égard des organismes de loisir. Il lui accordera un soutien financier direct lui permettant de promouvoir et de valoriser les bénévoles et l'organisation du loisir, de réaliser des projets et des événements pour ses membres, ainsi que de mener des études et des recherches, par exemple des études d'impact économique dans le domaine du loisir ». Cette reconnaissance s'est traduite dans des mandats couvrant la période 1998-2003 dont les principaux furent à l'effet de :

- Affirmer la présence québécoise auprès des intervenants nationaux et internationaux du loisir.
- Développer les secteurs du loisir.
- Développer des programmes de formation à l'intention du personnel et des bénévoles des organismes de loisir et de sport.
- Promouvoir le loisir, ses valeurs et ses bienfaits.
- Réaliser des recherches sur le loisir, le bénévolat et le milieu associatif du loisir.
- Soutenir l'engagement des organismes dans les dossiers collectifs, nationaux et interministériels (action communautaire autonome, économie sociale, tourisme, etc.).



Photo : Les Clubs 4-H du Québec



Photo : Association québécoise des loisirs folkloriques



Photo : Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

# NOUS SOMMES RENDUS BEAUCOUP PLUS LOIN ! ❁

Montréal, le 18 juin 2003

Mesdames,  
Messieurs,  
Cher(s) amis et collègues,  
Nouveaux membres du Conseil,

Déjà cinq années d'activités intenses se sont écoulées depuis ce mois de mai 1998 où notre instrument collectif a pris une forme concrète avec la tenue de la première assemblée de ses membres. Est-ce l'écoulement trop rapide du temps ? Est-ce l'abondance ou même la surabondance des dossiers et projets menés depuis ce moment ? Toujours est-il que j'ai la nette impression en rédigeant ce bilan que le chemin parcouru est encore une fois très important, impressionnant même. Vous me permettrez d'ailleurs, je n'en doute point, d'embrasser aujourd'hui, non seulement le bilan de la dernière année mais plus largement celui des quelques années qui ont précédé. Comme j'ai l'habitude de le faire, je vous proposerai également quelques réflexions sur les avenues qui s'offrent à nous avec pour objectifs ultimes une concertation et une synergie renouvelées entre les divers acteurs du loisir québécois et la poursuite de notre développement collectif.

Revenons-en pour quelques instants à cette année 2002-2003 qui en fut une de belles réalisations comme je le mentionnais plus tôt. Vous aurez, bien entendu, dans les pages qui suivent l'occasion d'observer et d'apprécier le chemin parcouru à travers le prisme révélateur que constituent certains projets et dossiers. Je me permettrai néanmoins d'en citer quelques-uns qui sont en quelque sorte des témoins, des jalons importants de l'évolution du milieu fédéré du loisir. Il y a bien évidemment l'obtention du Congrès mondial du loisir de 2008 à Québec, un rendez-vous collectif unique qui a de plus, l'avantage indéniable de nous offrir une perspective à moyen terme. Il y a également la réalisation de la seconde série télévisuelle Passion Loisirs qui a permis à des milliers de personnes de découvrir des loisirs passionnants et des passionnés. Citons aussi les retombées très importantes de notre engagement en économie sociale comme en action communautaire autonome qui ont concrétisé au sein des organismes nationaux mais également de l'ensemble du réseau, la justesse de choix effectués il y a quelques années.

Nous avons aussi poursuivi dans la voie d'une implication croissante dans le domaine de la recherche que ce soit dans la réalisation de celles-ci tout autant qu'au sein d'instances importantes que sont le Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Alliance Recherche Universités-Communautés-Économie Sociale (ARUC-ES). C'est d'ailleurs cette même logique de l'ouverture et du partenariat qui nous a conduit à renouveler une entente importante au chapitre de la formation avec la nouvelle ville de Montréal ainsi qu'à des collaborations croissantes avec nos collègues des unités régionales de loisir et de sport, de l'Association québécoise du loisir municipal et du domaine du bénévolat. Je conclurais par ailleurs cette courte énumération en relevant le soutien financier obtenu pour les régions grâce à notre projet des sentiers récréotouristiques ainsi que le démarrage du Réseau québécois de ressources en formation. Signalons finalement que les relations avec nos principaux partenaires gouvernementaux que sont le Secrétariat au loisir et au sport et le ministère de la Culture et des Communications se sont également renforcées durant cette période.

Que dire maintenant des cinq années écoulées depuis notre incorporation ? Comment qualifier en peu de mots cette période ? Je laisserai aux pages qui suivent le soin de souligner par le texte et la photographie quelques faits marquants de cette période quinquennale. L'image synthèse ou plutôt le mot qui me vient à l'esprit, le terme fédérateur en quelque sorte, serait, me semble-t-il : OUVERTURE.

Ouverture sur le monde, très certainement avec l'obtention du 10<sup>ème</sup> congrès mondial du loisir en 2008 mais également grâce à nos partenariats avec le Bureau international du tourisme social et l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air.

Ouverture et engagement aussi dans de vastes chantiers sociaux au côté des intervenants qui y oeuvrent comme ceux de l'action communautaire autonome et de l'économie sociale et qui méritent toute notre appréciation et même notre admiration.

Ouverture aux autres intervenants du loisir, aux collègues des régions, des municipalités, des institutions, de l'enseignement, des clientèles dans la recherche d'une véritable synergie, d'alliances réciproquement profitables et respectueuses.

J'en salue d'ailleurs plusieurs qui nous honorent de leur présence dans le cadre de cette assemblée. Quoi de plus naturel au fond que ce soit le milieu associatif qui agisse comme lieu de convergence. À ceux et celles qui reconnaissent que le milieu du loisir est une vaste mosaïque de milieux, de réseaux, de cultures organisationnelles, de communautés territoriales ou associatives, d'intervenants publics ou privés qui en tissent l'originalité, la pertinence et l'efficacité. Soyez les bienvenus.

Et l'avenir me direz-vous ? Au moment de rédiger ce texte, j'oserai croire qu'il s'inscrira dans le prolongement de la voie que nous avons empruntée, il y a maintenant plusieurs années. Nous avons surmonté des moments très difficiles, démontrant ainsi notre vitalité et notre raison d'être. Nous avons considérablement élargi et continuerons d'élargir notre base, nos collaborations, nos alliances et notre solidarité. À titre de composante de la société civile, nous nous sommes repositionnés dans les grands enjeux et défis relatifs à la santé, à l'éducation, à la culture et, de façon plus globale, à la qualité de vie des citoyens et citoyennes. Nous pouvons collectivement avoir la prétention d'être très rentable tant au plan social qu'économique. Il y a longtemps que nous avons appris à faire beaucoup avec « peu » mais également compris que ce « peu » est néanmoins indispensable.

Certains chantiers et projets devront se poursuivre, ils sont nombreux et nous comptons bien y mettre, avec votre indispensable collaboration, toute l'énergie requise. Nous aurons besoin de toute votre collaboration. L'étude sur les impacts sociaux et économiques du réseau en est une composante. À l'automne, vous serez conviés à réfléchir sur l'emploi en loisir dans le cadre du Forum québécois du loisir. Nous vous y attendrons plus nombreux que jamais. Tout en maintenant notre souci collectif pour l'indispensable bénévolat, nous nous attarderons cette fois sur les importants défis concernant les travailleurs et travailleuses du loisir qui nous attendent.

Mais par-dessus tout, c'est un appel à une solidarité réelle de tous les milieux, de tous les intervenants du loisir que je voudrais lancer aujourd'hui puisque nous accueillons de nouveaux membres. Nous devons développer notre compréhension et notre appréciation de l'apport des uns et des autres. Respecter les groupes d'appartenances existants qui témoignent d'une histoire et d'une évolution légitime. Apprendre à nous concentrer sur ce qui nous unit plutôt que sur ce qui nous différencie.

Un message redondant, un idéal « réchauffé » penseront peut-être certaines personnes. Pourtant, cela m'apparaît plus important que jamais et en ce sens, je reprendrai à mon compte le thème d'une conférence du directeur du Laboratoire en loisir et vie communautaire, monsieur André Thibault qui portait sur le « Je » et le « Nous ». Par cette image toute simple, il situait éloquemment le véritable défi qui nous attend car c'est bien de « Nous » qu'il s'agit aujourd'hui.

Le Président,



Michel Beauregard

\* Le titre de mon message contenu dans le rapport annuel 2001-2002 était : **Le loisir... d'aller plus loin !**

# Bilan de l'an 5

Bilan  
de l'An 5  
Bilan  
de l'An 5  
Bilan  
de l'An 5  
Bilan  
de l'An 5  
Bilan  
de l'An 5



2	0	0	2
2	0	0	3





# Bilan

## **1.0 ORIENTATION : PROMOUVOIR LE LOISIR, LE BÉNÉVOLAT ET SON ORGANISATION ASSOCIATIVE**

### **1.1 OBJECTIF GÉNÉRAL :**

Inciter les citoyens à pratiquer des loisirs de qualité et sécuritaires en s'appuyant sur le renforcement de la perception positive du loisir dans les médias, auprès du public, des décideurs et des partenaires.

- Réalisation d'une seconde série télévisuelle de 13 émissions intitulée Passion Loisirs d'une portée moyenne de 330 000 auditeurs et présentant 36 activités.
- Mise à jour et développement du site Internet loisirquebec.com maintenant une moyenne hebdomadaire de 2 000 requêtes réussies.
- Réalisation de la 18<sup>ième</sup> édition du Prix Molson de journalisme en loisir à laquelle ont participé 80 journalistes qui ont déposé 110 documents.

### **1.2 OBJECTIF GÉNÉRAL :**

Valoriser et soutenir l'engagement des bénévoles en loisir.

- Participation aux activités du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin dont la sélection des candidatures Releve et Nationale en loisir.
- Participation aux travaux du Comité de suivi de l'Année internationale des bénévoles 2001.
- Participation à la mise en place du Réseau d'action bénévole du Québec.
- Participation au Prix Hommage-bénévolat Québec 2002.
- Suivi de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire du gouvernement fédéral.
- Participation aux activités de la Semaine de l'action bénévole – avril 2002.
- Participation à la recherche canadienne sur les associations bénévoles (ARUC-ES).
- Diffusion des résultats du sondage Léger Marketing relatif au bénévolat en loisir.

### **1.3 OBJECTIF GÉNÉRAL :**

Valoriser les réalisations du milieu fédéré du loisir et son apport au mieux-être de la collectivité.

- Mise à jour et diffusion de la brochure La référence en loisir à plus de 2 000 exemplaires.
- Participation au Colloque provincial des services de garde en milieu scolaire (ASGEMSQ).
- Participation au Congrès de l'Association Québécoise des Éducatrices et Éducateurs au Primaire (AQEP).
- Participation au 31<sup>ième</sup> Congrès de l'Association des professeurs de science du Québec (APSQ).
- Participation au Salon ZoneAlt.
- Participation au jury des Prix annuels Desjardins.
- Rencontre de groupes d'étudiants des niveaux collégial et universitaire visant la présentation du milieu fédéré.
- Réalisation du visuel du kiosque promotionnel.

# Bilan

## 1.4 OBJECTIF GÉNÉRAL :

Assurer la représentation des membres auprès des organismes regroupant des intervenants en loisir aux paliers local, régional, provincial, national et international.

- Maintien des relations avec les autorités politiques et administratives du Secrétariat au loisir et au sport (rencontres, correspondances, etc.).
- Maintien des relations avec les autorités politiques et administratives du ministère de la Culture et des Communications (rencontres, correspondances, etc.).
- Mise en place d'un comité CQL-URLS visant à établir les bases d'une collaboration accrue et constructive entre ces partenaires (3 rencontres).
- Participation au colloque des unités régionales de loisir et de sport – automne 2002.
- Participation au Sommet sectoriel Loisirs, Sports, Parcs et Espaces verts de Montréal – avril 2002.
- Suivi et information des membres relativement à la loi et au registre sur le lobbying.
- Participation aux réflexions relatives à l'avenir de la Société de développement du loisir et du sport avec les partenaires concernés. Dissolution de cette corporation et récupération de 50 % des actifs.
- Exploration préliminaire avec le Réseau investissement social du Québec (Risq) d'avenues de partenariat financier.
- Participation à la manifestation *Et maintenant* des 20 secteurs de l'action communautaire autonome.
- Participation aux travaux du Regroupement Loisir Québec relativement aux problématiques d'assurabilité et de croissance des coûts vécues par certains membres.
- Suivi du dossier d'application de la Loi 150 et de l'interprétation par la Commission municipale du Québec.
- Participation aux travaux des conseils d'administration de partenaires tels que le Chantier de l'économie sociale, le Comité aviseur de l'action communautaire autonome et le Réseau de l'action bénévole du Québec.
- Suivi des impacts du boycott en milieu scolaire sur les membres.



Photo: Fédération québécoise du camping et du caravanning



# Bilan

## 2.0 ORIENTATIONS : DÉVELOPPER LES SECTEURS DU LOISIR

### LE LOISIR CULTUREL

#### 2.1 OBJECTIF GÉNÉRAL :

Contribuer à l'affirmation de l'identité culturelle québécoise et à l'accessibilité des activités culturelles par le biais des pratiques de loisir culturel.

- Négociation d'un programme triennal de reconnaissance et de financement des organismes comprenant l'équité financière, la réintégration d'organismes et un protocole triennale (2004-2007).
- Développement d'un projet de mise en valeur des produits et services des organismes en collaboration avec le Chantier de l'économie sociale.
- Participation aux travaux de la Table des partenaires du loisir du ministère de la Culture et des communications.
- Article de 11 pages « Le loisir et la culture » dans la revue *Vivre le primaire* de l'Association Québécoise des Éducateurs et Éducatrices du Primaire (AQEP) – novembre 2002.

### LE LOISIR DE PLEIN AIR

#### 2.2 OBJECTIF GÉNÉRAL :

Contribuer au développement du potentiel du Québec relatif aux activités de plein air, de tourisme d'aventure et d'écotourisme, dans une perspective de préservation du patrimoine naturel, de sécurité des pratiquants et de qualité des expériences récréotouristiques.

- Réalisation de travaux visant le renouvellement du programme triennal de reconnaissance et de financement (2004-2007).
- Poursuite des réflexions relatives à la mise en place d'un système d'accréditation de la formation des fédérations de plein air.
- Élaboration et transmission d'une position collective concernant les normes en écotourisme et en tourisme d'aventure du Bureau des normes du Québec.
- Poursuite du projet Sentiers récréotouristiques dans cinq régions pilotes (Gaspésie, Bas Saint-Laurent, Québec, Estrie, Laurentides).
- Rencontre avec le ministère des Ressources naturelles relativement aux plans de développement des terres publiques (PRDTP).
- Mise en ligne des règlements de sécurité des activités de plein air ([loisirquebec.com/securite](http://loisirquebec.com/securite)).
- Participation au Symposium sur l'écotourisme organisé par Tourisme Québec.
- Production d'une brochure intitulée *Passion loisir... plein air*.
- Réalisation d'une bannière de présentation sectorielle.

# Bilan

## LE LOISIR SCIENTIFIQUE

### 2.3 OBJECTIF GÉNÉRAL :

Contribuer au développement de la culture scientifique ainsi qu'à la vulgarisation des sciences et des technologies par des pratiques de loisir scientifique.

- Négociation d'un programme triennal de financement des organismes comprenant l'équité financière, la réintégration d'organismes et un protocole triennal (2004-2007).
- Développement d'un projet de mise en valeur des produits et services des organismes en collaboration avec le Chantier de l'économie sociale.
- Participation aux travaux de la Table des partenaires du loisir du ministère de la Culture et des Communications.
- Participation au 31<sup>ème</sup> Congrès de l'Association des professeurs de science du Québec (APSQ).
- Article de 11 pages « Le loisir et la culture » dans la revue *Vivre le primaire* de l'Association Québécoise des Éducateurs du Primaire (AQEP) – novembre 2002.

## LE LOISIR SOCIO-ÉDUCATIF

### 2.4 OBJECTIF GÉNÉRAL :

Mettre en valeur le loisir comme outil d'intervention sociale et éducative et les organismes en loisir comme intervenants en action communautaire.

- Réalisation des travaux visant le renouvellement du programme de reconnaissance et de financement (2004-2007).
- Participation et coordination de nombreuses activités et rencontres collectives relativement à l'action communautaire autonome dont l'administration d'une grille questionnaire.
- Réalisation d'une bannière de présentation sectorielle.

## LE LOISIR TOURISTIQUE

### 2.5 OBJECTIF GÉNÉRAL :

Contribuer au développement et à l'accessibilité du tourisme au Québec, plus particulièrement dans le cadre du tourisme social.

- Réalisation de travaux visant le renouvellement du programme de reconnaissance et de financement (2002-2007).
- Poursuite du projet Sentiers récréotouristiques dans cinq régions pilotes (Gaspésie, Bas Saint-Laurent, Québec, Estrie, Laurentides).
- Poursuite des démarches visant la réalisation d'une étude de faisabilité relative à la mise en place de la Carte-Vacances au Québec.
- Participation au Congrès du Bureau international du tourisme social, Mexico, mai 2002.
- Participation à la mise en place du Conseil québécois de l'industrie touristique.
- Réalisation d'une bannière de présentation sectorielle.

## **3.0. ORIENTATION : ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION EN LOISIR**

### **3.1 OBJECTIF GÉNÉRAL :**

Accroître l'accessibilité à une formation de qualité en loisir partout au Québec

- Amorce de la mise en place du Réseau québécois de ressources en formation en collaboration avec les unités régionales de loisir et de sport. Douze unités régionales ont signifié leur intérêt. Formation d'un comité de coordination et d'un comité de suivi.
- Planification de trois séances de formation de formateurs sur les thématiques sélectionnées.
- Négociation d'un protocole de partenariat en formation avec la nouvelle ville de Montréal. Obtention des droits d'utilisation de la documentation du programme SOSBL.
- Réalisation de 34 sessions de formation ayant rejoint 528 personnes.
- Diffusion de 10 000 dépliants du Programme de formation aux organismes à but non lucratif (SOSBL).
- Diffusion auprès de membres et de partenaires de divers outils de gestion des organismes tels que code d'éthique, protocole de communication, etc.

### **3.2 OBJECTIF GÉNÉRAL :**

Favoriser une meilleure communication entre les intervenants en loisir et plus particulièrement au sein du réseau fédéré du loisir.

- Réalisation et diffusion du bulletin Organismes en action (5 numéros) en format électronique. Lectorat de plus de 1 100 personnes par numéro à la parution, les téléchargements se poursuivant par la suite.
- Transmission de nombreux documents informatifs aux membres et partenaires et développement d'un protocole de communication (notes, bulletins d'information, lettres, etc.).
- Développement d'un partenariat avec les responsables québécois du comité organisateur du Congrès national et Foire d'exposition des parcs et des loisirs du congrès.
- Mise en marche des démarches de réalisation du Forum québécois du loisir 2003 sur le thème de l'emploi en loisir.
- Remise de deux bourses à des étudiants en techniques d'intervention en loisir – Cégep du Vieux Montréal.



# Bilan

## 3.3 OBJECTIF GÉNÉRAL :

Assurer une saine gestion de la corporation et le plein exercice des processus démocratiques.

- Mise en place et réalisation de plusieurs activités dont la consultation des membres dans le cadre de l'élaboration de la planification stratégique 2003-2008 de la corporation.
- Étude et modifications des règlements généraux de la corporation.
- Tenues de l'assemblée générale annuelle (octobre 2002) et d'une assemblée générale extraordinaire (mars 2003).
- Tenue de six réunions du conseil d'administration.
- Tenue de près d'une centaine de réunions de concertation et de travail de comités, secteurs et projets spécifiques.
- Suivi auprès des principaux partis politiques relativement aux engagements dans le domaine du loisir dans le cadre de la campagne électorale 2003.
- Accueil de trois nouveaux membres soit la Fédération québécoise de sociétés de généalogie, Oxy-Jeunes et Science pour tous.
- Relocalisation des bureaux du Conseil.
- Engagement d'un agent de développement formation et bénévolat.
- Engagement d'une agente à la gestion de l'information et à l'archivage.
- Maintien de l'assurance collective et du régime de retraite du personnel malgré la croissance des coûts.
- Fin de l'entente de services avec l'Association québécoise du loisir municipal.
- Poursuite des discussions avec Revenu Québec concernant l'application de la TPS et de la TVQ.
- Mise à jour de la Politique de remboursement des dépenses.
- Incorporation de l'organisme Congrès mondial du loisir 2008.
- Adoption de la charte mondiale du loisir (World Leisure).



Photo : Fédération québécoise du canot et du kayak



Photo : Camps Le Nordet



# Bilan

## 4.0 ORIENTATION : COLLABORER À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

### 4.1 OBJECTIF GÉNÉRAL :

Mettre en évidence l'apport du loisir et des organismes dans l'atteinte de certains objectifs gouvernementaux.

- Présentation de candidature et obtention du 10<sup>ème</sup> Congrès mondial du loisir (Québec 2008).
- Participation au développement d'un programme d'investissements dans les infrastructures avec le Chantier de l'économie sociale. Cinq millions sont investis dans 19 projets du réseau fédéré pour un investissement total de plus de 10 millions de dollars.
- Développement du volet loisir du programme Mon premier emploi en économie sociale. Plus de 60 emplois créés dans le réseau fédéré pour un investissement de 1,5 million de dollars.
- Offre d'un service-conseil aux membres relativement à l'économie sociale (18 organismes utilisateurs) en collaboration avec le Mouvement québécois des camps familiaux.
- Participation à l'élaboration d'une seconde phase de projets dans le domaine des infrastructures en économie sociale.
- Suivi des dossiers de mise en place des programmes *Ça bouge après l'école*, *École ouverte sur son milieu* et *Québec en forme*.

### 4.2 OBJECTIF GÉNÉRAL :

Contribuer aux recherches et travaux visant une meilleure connaissance du domaine du loisir et à assurer l'intégrité des personnes.

- Signature d'un protocole de collaboration sur la mise en place du Laboratoire en loisir et vie communautaire (UQTR) et de l'Observatoire québécois du loisir.
- Démarrage de la recherche sur le portrait social et économique du réseau fédéré du loisir en collaboration avec le Comité sectorielle de la main-d'œuvre ESAC (CSMO), Alliance de Recherche Universités-Communautés-Économie sociale (ARUC-ES), le Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM).
- Poursuite de l'étude sur le portrait des besoins et des services de formation des organismes nationaux de loisir (UQTR).
- Participation aux travaux de l'Association québécoise du loisir municipal relatif à la production d'un guide de terminologie en loisir et en sport.
- Poursuite des travaux sur les états financiers des organismes à but non lucratif.
- Participation à un projet de recherche de niveau doctoral visant le développement d'outils multimédias pour les bénévoles en loisir du Laboratoire en loisir et vie communautaire (UQTR).
- Finalisation d'un guide d'élaboration d'un plan de développement organisationnel.
- Mise en ligne du centre de documentation sur l'intégrité des personnes ([loisirquebec.com/securite](http://loisirquebec.com/securite)).

## LES ADMINISTRATEURS ET LE PERSONNEL 2002-2003

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### PRÉSIDENTE

Monsieur Michel Beauregard

#### VICE-PRÉSIDENTE / CULTUREL

Monsieur Richard Bérubé

#### VICE-PRÉSIDENTE / PLEIN AIR

Monsieur Daniel Pouplot

#### VICE-PRÉSIDENTE / SCIENTIFIQUE

Madame Andrée Gignac

#### VICE-PRÉSIDENTE / SOCIO-ÉDUCATIF

Monsieur André Roussel

#### VICE-PRÉSIDENTE / TOURISME

Monsieur Pierre-Paul Leduc

#### SECRÉTAIRE

Monsieur Robert Bergeron

#### TRÉSORIER

Monsieur Claude St-Amand

#### ADMINISTRATEURS

Monsieur Jacques Schroeder

Messieurs John Atkins / Jacques Martel

Monsieur Pierre-Daniel Gagnon

### LE PERSONNEL

#### DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Daniel Caron

#### COORDONNATRICE AU DÉVELOPPEMENT

Madame Sonia Vaillancourt

#### SECRÉTAIRE

Madame Lucie Cholette

#### CONSEILLÈRE EN COMMUNICATION

Madame Joëlle Boulet

#### AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

*(Gestion de l'information et archivage)*

Madame Céline Bergeron

#### AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Madame Rachel Berthiaume

#### AGENT DE DÉVELOPPEMENT

*(Formation et bénévolat)*

Monsieur Marc-André Caron

#### AGENT DE DÉVELOPPEMENT

*(Sentiers récréotouristiques)*

Monsieur David Guimont

#### CONTRACTUELS

*(Économie sociale)*

Monsieur Nelson Johnson

*(Planification stratégique)*

Monsieur Daniel Desnoyers

*(Plein air)*

Monsieur Daniel Gauvreau



## LES MEMBRES 2002-2003 ❁

- Alliance des chorales du Québec
- Association des camps du Québec
- Association des cinémas parallèles du Québec
- Association des jeunes ruraux du Québec
- Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
- Association québécoise de promotion du tourisme socio-culturel (A)
- Association québécoise des groupes d'ornithologues
- Association québécoise des loisirs folkloriques
- Association québécoise pour le tourisme équestre et l'équitation de loisir (Québec à cheval)
- Cercles des Jeunes Naturalistes
- Chantiers jeunesse (A)
- Conseil de développement du loisir scientifique
- Corporation Secondaire en spectacle (A)
- Créations Etc. (A)
- ENvironnement JEUnesse
- FADOQ – Mouvement des aînés du Québec
- Fédération des agriculteurs du Québec
- Fédération des associations musicales du Québec
- Fédération des astronomes amateurs du Québec
- Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
- Fédération des familles-souches québécoises
- Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec
- Fédération des loisirs-danse du Québec (A)
- Fédération des sociétés d'histoire du Québec
- Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec
- Fédération québécoise de camping et de caravanning
- Fédération québécoise de la marche
- Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
- Fédération québécoise de philatélie
- Fédération québécoise des activités subaquatiques
- Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
- Fédération québécoise des échecs
- Fédération québécoise des jeux récréatifs
- Fédération québécoise du canot et du kayak
- Fédération québécoise du loisir en institution
- Fédération québécoise du loisir littéraire
- Fédération québécoise des sociétés de généalogie
- Fédération québécoise du théâtre amateur
- Festivals et Événements Québec
- Jeunesse ouvrière chrétienne nationale
- Kérroul (Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte)
- Les Clubs 4-H du Québec
- Les Scouts du Québec
- Mouvement québécois des camps familiaux
- Oxy-Jeunes (A)
- Radio amateur du Québec
- Science pour tous (A)
- Société québécoise de spéléologie
- Tourisme jeunesse
- Vélo Québec

\*Les **50** membres du Conseil sont le palier national d'un réseau associatif comprenant plus de 130 organismes régionaux, 7 000 groupes locaux, 1 035 000 membres individuels et utilisateurs réguliers et plus de 135 000 bénévoles.

(A) Membres associés

# Prix

## PERSONNALITÉS HONORÉES 2001-2002

### Prix Hommage-bénévolat Québec

(édition 2002)

#### *Lauréat, région de Lanaudière*

Monsieur Michel Beaugard

### Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin

(édition 2002)

#### *Action nationale en loisir*

Madame Danielle Lessard

#### *Relève en loisir*

Monsieur Olivier Drouin

### Prix Molson de journalisme en loisir

#### *Catégorie Radio*

Madame Myriam Fimbry, premier prix

Monsieur Maxime Coutié, deuxième prix

Monsieur Marc Gauthier, ex-aequo, troisième prix

Monsieur Maxime Coutié, ex-aequo, troisième prix

#### *Catégorie Télévision*

Madame Valérie Lesage, premier prix

Madame Solange Gagnon, deuxième prix

Madame Claudine Douville, troisième prix

#### *Catégorie Télévision (court reportage)*

Monsieur Michel Godbout

#### *Catégorie Hebdomadaires locaux et régionaux*

Monsieur Martin Archambault, premier prix

Monsieur François Cattapan, deuxième prix

Monsieur David Goldberg, troisième prix

#### *Catégorie Quotidiens*

Madame Josée Blanchette, premier prix

Madame Mélanie Pageau, deuxième prix

Madame Jill Barker, troisième prix

#### *Catégorie Périodiques*

Monsieur Mathieu-Robert Sauvé, premier prix

Monsieur Michel Arseneault, deuxième prix

Monsieur Benoît Aubin, troisième prix

#### *Mention spéciale du jury*

Monsieur Paul Larocque



Photo : Jocelyne Boulet



Madame Nicole Léger, ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion et responsable de l'action communautaire et bénévolat, monsieur Michel Beaugard, président du Conseil québécois du loisir et madame Jocelyne Caron, députée de Terrebonne.



Photo : Secrétariat au loisir et au sport



Madame Danielle Lessard, lauréate nationale en loisir pour son implication auprès des Fêtes du patrimoine de la Fondation Historica, reçoit son Prix des mains du ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la Faune et des Parcs, monsieur Richard Legendre, lors de la remise de Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin le 18 octobre 2002.



Photo : Michel Tremblay



Les lauréats 2002. 1<sup>er</sup> rangée : Madame Marieke Tremblay, vice-présidente, Affaires corporatives chez Molson Canada, région Québec - Atlantique, madame Myriam Fimbry, Radio-Canada, madame Josée Blanchette, Le Devoir et madame Valérie Lesage, Radio-Canada.

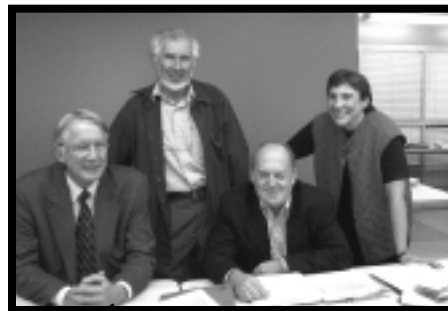
2<sup>e</sup> rangée : Monsieur Michel Beaugard, président du Conseil québécois du loisir, monsieur Michel Godbout - Radio-Canada, monsieur Martin Archambault, Courrier de St-Hyacinthe, monsieur Mathieu-Robert Sauvé, l'Actualité et monsieur Paul Larocque, Groupe TVA.

# Merci

## REMERCIEMENTS À NOS BÉNÉVOLES ET COLLABORATEURS

### JURY DU PRIX MOLSON DE JOURNALISME EN LOISIR (18<sup>e</sup> édition)

- Monsieur Michel St-Amant, directeur de l'information *Le Nouvelliste* et président du jury
- Monsieur Christophe Bergeron, responsable section plein air *Voir Montréal*
- Monsieur Marc Ledoux, directeur de l'information *Les hebdomas montérégiens*
- Monsieur Gaétan Ouellet, professeur associé, Département des Sciences du loisir et de la Communication sociale, Université du Québec à Trois-Rivières
- Madame Dominique Payette, journaliste et animatrice, *275-Allo / ADO-Radio*



Les membres du jury : Monsieur Marc Ledoux, directeur de l'information aux hebdomas montérégiens, monsieur Gaétan Ouellet, professeur associé du Département des Sciences du loisir et de la Communication sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières, monsieur Michel St-Amant, directeur de l'information au *Nouveliste* de Trois-Rivières et madame Dominique Payette, journaliste et animatrice, *275-Allo / ADO-Radio* à la radio de Radio-Canada. Absent de la photo : monsieur Christophe Bergeron, responsable section Plein air / *Voir Montréal*.

### COMITÉ AVISEUR PROJET SENTIERS RÉCRÉOTOURISTIQUES

- Monsieur Michel Bédard, Vélo Québec
- Monsieur Normand Besner, Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
- Monsieur Pierre Desjardins, Unité régionale de loisir et de sport de la région de Québec
- Monsieur Claude Ducharme, ATR associées du Québec
- Monsieur André Jalbert, Fédération des coopératives de développement régional du Québec
- Monsieur Pierre Lefebvre, Association québécoise pour le tourisme équestre et l'équitation de loisir (Québec à cheval)
- Monsieur Daniel Pouplot, Fédération québécoise de la marche
- Monsieur Pierre Trudel, Fédération québécoise du canot et du kayak

### COMITÉ RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE RESSOURCES EN FORMATION

- Madame Linda Binhas, CSMO – ESAC
- Madame Suzanne Dubuc, Ville de Montréal
- Monsieur Steeve Martel, Secrétariat au loisir et au sport
- Madame Jocelyne Nadeau, Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
- Monsieur Gaétan Robitaille, Sports-Québec
- Monsieur Steves Simard, Regroupement loisirs et sports Saguenay - Lac St-Jean
- Monsieur André Thibault, Laboratoire en loisir et vie communautaire (UQTR)

### COMITÉ CARTE-VACANCES

- Monsieur Jean-Pierre Gagné, Fédération des caisses Desjardins du Québec
- Monsieur Louis Jolin, Bureau international du tourisme social (BITS – Amériques)
- Monsieur Pierre-Paul Leduc, vice-président – tourisme, Conseil québécois du loisir

### COMITÉ CQL-URLS

- Monsieur Michel Beaugard, président, Conseil québécois du loisir
- Monsieur Gilles Boutin, président, Unité régionale de loisir et de sport de la région Chaudière-Appalaches
- Monsieur André Dansereau, président, Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec
- Madame Andrée Gignac, vice-présidente – scientifique, Conseil québécois du loisir
- Monsieur Guy Vézina, président, Conseil sport loisir de l'Estrie



1998-2003

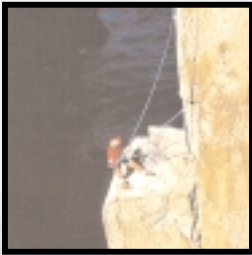
# Faits saillants

5  
ans



Conseil  
québécois  
du  
**LOISIR**

Faits saillants  
Faits saillants  
Faits saillants  
Faits saillants  
Faits saillants



2	0	0	2
2	0	0	3



# FAITS saillants

## Promotion et communication



### MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC SUR LE LOISIR FÉDÉRÉ

Campagne publicitaire sur le loisir fédéré en 1999 diffusée sur les ondes de Canal Vie et de Météo Média.

Vingt messages différents produits et diffusés 3 905 fois selon le bilan fourni par Météo Média, ce qui représente un temps d'antenne d'une valeur de près de 200 000 \$.

### PASSION LOISIRS 2001 ET 2002

Ce sont 23 émissions sur 2 saisons estivales (2001 et 2002). Plus d'une cinquantaine d'activités de loisir différentes couvertes. Une portée moyenne de 350 000 téléspectateurs par émission.



Photo: Groupe TVA

Julie Naud a animé la première saison avec Guillaume Lemay-Thivierge et avec Jean-Marie Lapointe en 2002.

Photo: Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec



Guillaume Lemay-Thivierge et Hugo St-Cyr lors du tournage de la première émission.



Photo : Michel Tremblay

## PRIX MOLSON DE JOURNALISME EN LOISIR

En cinq éditions :

- Plus de 600 dossiers
- Près de 500 journalistes
- 85 bourses pour un total de 35 500 \$
- Candidatures provenant de 15 régions du Québec

Le jury de la 18<sup>e</sup> édition a accordé une mention spéciale à Paul Larocque pour ses deux reportages *Des canards en hiver* diffusés à TVA le 18 janvier et le 8 mars 2002. Ce journaliste du secteur politique a présenté deux reportages grâce auxquels plusieurs ont découvert le plaisir de l'observation et sont devenus des ornithologues amateurs sans le savoir. Les reportages portent sur une colonie de canards ayant décidé de passer l'hiver sur la rivière Beauport.



## SITE INTERNET

Lancé en octobre 2001, le site [www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com) accueille une moyenne de 2 000 requêtes réussies par semaine.

Page d'accueil du site du CQL



### ORGANISMES EN ACTION

- 20 numéros depuis 1998
- Un lectorat de plus de 1 100 personnes pour chacune des parutions sur Internet

#### LE LOISIR ACCUEILLE DEUX NOUVEAUX MINISTRES

Le nouveau premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, a fait connaître au cours des derniers jours la composition de son conseil des ministres. Parmi ceux-ci, deux retiennent particulièrement l'attention du milieu du loisir. Ce sont le nouveau ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, monsieur Jean-Marc Fournier et la nouvelle ministre de la Culture et des Communications, madame Line Beauchamp.

#### Le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir



Monsieur Jean-Marc Fournier est le député de Châteauguay, où il est né en 1959. Il a aussi été nommé ministre responsable de la région de la Montérégie. Sa formation se résume ainsi :

- Licence en droit, Université de Montréal (1981) ;
- Barreau du Québec (1982) ;
- Maître en droit public, Université de Montréal (1991).

Voici quelques-uns de ses engagements communautaires :

- Animateur, CHAI-FM (Radio communautaire de Châteauguay) (1984 à 1987) ;
- Président du conseil d'administration et membre honoraire, CHAI-FM (Radio communautaire de Châteauguay) (1984 à 1987) ;
- Président du comité d'organisation des Jeux du Québec pour les finales régionales d'hiver (1985-1986) ;
- Détenteur du titre de Citoyen émérite, Ville de Châteauguay (1987).

Notons que Monsieur Fournier a également été Whip en chef de l'opposition officielle du 9 décembre 1998 au 12 mars 2003, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé du 19 octobre 2001 au 12 mars 2003 de même que membre de la Commission des affaires sociales du 24 octobre 2000 au 7 juin 2001.

Pour accéder aux notes biographiques complètes de Monsieur Fournier, cliquez ici.

#### La ministre de la Culture et des Communications



Madame Line Beauchamp est née à Valleyfield le 24 février 1963 et elle est la députée de Bourassa-Sauvé. Elle détient un baccalauréat spécialisé en psychologie. Voici un résumé de ses expériences professionnelles :

- Adjointe à l'enseignement, Département de psychologie, Université de Montréal (1984-1985) ;
- Directrice, Info-croissance, une association de protection des consommateurs dans le domaine des psychothérapeutes, de la croissance personnelle et des aécés (1987-1991) ;
- Directrice générale de la station de radio CHSL-FM, la radio communautaire francophone de Montréal (1991-1993) ;
- Directrice générale de Pro-Etat, Société de promotion et de concertation socio-économique de l'Est de Montréal (1993-1998).

Voici quelques-uns de ses engagements communautaires :

- Membre du conseil d'administration de l'Association coopérative d'économie familiale du Centre de Montréal (ACEF-centre), (1989-1993) ;
- Membre du conseil d'administration, Cégep de Maisonneuve (1995-1998) ;
- Membre du conseil d'administration, Régie des installations olympiques (1996-1998).

Notons que Madame Beauchamp a également été porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications du 19 janvier 1999 au 12 mars 2003, membre de la Commission de la culture du 4 mars 1999 au 12 mars 2003, membre de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté francophone de Belgique et présidente du caucus des députés libéraux de l'Est de l'île de Montréal. Pour en savoir plus, cliquez ici.

Nous souhaitons la bienvenue dans le milieu du loisir à ces deux nouveaux interlocuteurs gouvernementaux en qui les intervenants, les bénévoles et les organismes de loisir auront certainement trouver de précieux partenaires et appuis afin de poursuivre leur engagement dans la qualité de vie, la santé et la culture des Québécoises et des Québécois.

Page couverture de l'Organismes en action

### PUBLICATIONS

- Le bottin *La référence en loisir* distribuée à plus de 5 000 exemplaires
- 8 mémoires publiés et disponibles sur le site Internet
- Un centre de référence virtuel sur l'intégrité de la personne lors de la pratique d'activités de loisir

### VALORISATION DU MILIEU FÉDÉRÉ

Le Conseil est présent annuellement à titre d'exposant à plus de cinq différents événements. Depuis 5 ans, près de 15 000 intervenants de toutes les régions du Québec ont été sensibilisés à l'apport du milieu fédéré au mieux-être de la collectivité.

# FAITS saillants

## BÉNÉVOLAT

Le Conseil a participé très activement :

- au Comité de coordination de l'Année internationale des bénévoles au Québec (AIBQ) 2001
- aux Comités de suivi et de transition de l'AIBQ 2001
- à la mise en place du *Réseau québécois de l'action bénévole*

Dans le cadre de l'Année internationale des bénévoles, le Conseil a remis plus de 500 certificats de reconnaissance aux administrateurs des membres du Conseil et de plus, 60 plaques de reconnaissances aux organismes nationaux et aux unités régionales de loisir et de sport.

### PRIX HOMMAGE-BÉNÉVOLAT QUÉBEC

*Lauréat 2002, région Lanaudière*

Monsieur Michel Beaugard,  
président du Conseil québécois du loisir

*Lauréat 2003, région Laval*

Monsieur André Roussel,  
vice-président,  
secteur socio-éducatif du Conseil québécois du loisir



Photo: Michel Tremblay

*Monsieur André Roussel recevant un certificat au nom de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, des mains du président du Conseil, monsieur Michel Beaugard, lors de la soirée Hommage aux bénévoles tenue le 30 novembre 2001.*

## Une contribution essentielle et reconnue

94 % des répondants sont d'accord pour affirmer que « L'engagement de la population dans le bénévolat en loisir contribue au développement social et économique des communautés ».

### Une influence certaine sur l'évolution des communautés

94,2 % des répondants ont affirmé que la pratique du bénévolat auprès des organismes de loisir fait évoluer leur communauté.

Sondage Léger Marketing. Habitudes et les perceptions des Québécois à l'égard du bénévolat dans le domaine du loisir –  
Semaine du 1er octobre 2001



# FAITS saillants

## Action communautaire autonome

Le réseau fédéré du loisir participe au Comité adviseur de l'action communautaire autonome depuis 1996.



### ET MAINTENANT ? UNE MANIFESTATION À QUÉBEC

Le 23 octobre dernier, plus de 4 000 personnes représentant les 20 secteurs de l'action communautaire autonome ont manifesté à Québec sous le thème *Nous reconnaissez-vous ?* Le Conseil québécois du loisir y était ainsi que plusieurs de ses membres sous la bannière « *Le loisir d'agir ensemble* ».



Photo : Marc-André Caron

Manifestation du 23 octobre 2002



# FAITS saillants

## Économie sociale

Le conseil participe aux travaux du Chantier de l'Économie sociale depuis sa fondation.

### MON 1<sup>ER</sup> EMPLOI EN ÉCONOMIE SOCIALE

Le Fonds Jeunesse Québec, dans le cadre du programme Mon premier emploi en économie sociale, a conclu une entente avec le Conseil. Cette entente a permis l'embauche de **63** personnes, réparties dans **50** organismes, pour un total de subvention de **1 525 129 \$**.

Ce soutien financier a permis d'offrir à des jeunes l'occasion d'acquérir une première expérience de travail dans le domaine du loisir et de l'économie sociale, ce qui leur permettra d'acquérir une expérience de travail significative.

### INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES

- **19** projets acceptés
- Coût total des projets : plus de **10 millions de dollars**
- Montant total des subventions gouvernementales : **5 millions de dollars**



# FAITS saillants



Photo : David Guimont

Monsieur Denis Bussières de l'ARUC-ES, monsieur Michel Beaugard du CQL et monsieur François Soulage de l'UNAT.

Le Conseil a organisé, en collaboration avec l'Alliance Recherche Universités Communautés-Économie sociale (ARUC-ES), un Séminaire sur les caractéristiques des entreprises d'économie sociale en loisir et tourisme social le 23 octobre 2001.



Photo : David Guimont

Ce sont 72 personnes qui étaient présentes au Séminaire.

## SENTIER RÉCRÉOTOURISTIQUES

- **5** régions pilotes (Bas Saint-Laurent, Gaspésie, Estrie, Laurentides et Québec)
- Développement régional de 1 million de dollars

## SERVICES-CONSEILS EN ÉCONOMIE SOCIALE

Près de **40** organismes membres du réseau ont bénéficié de services-conseils depuis son implantation en 2001.

# FAITS saillants

## Formation

Le Conseil a signé en 2001 une entente de partenariat avec la ville de Montréal relativement à l'offre de services de formation et à la distribution de publications informatives et pédagogiques en loisir. Cette entente fut renouvelée avec la nouvelle ville de Montréal en 2003.

Dans le cadre de son offre d'activités de formation depuis 2000, nous pouvons recenser :

- Plus de 1 328 personnes formées
- Près d'une centaine d'ateliers dispensés

## RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE RESSOURCES EN FORMATION

Dans le cadre de la Journée internationale des bénévoles, le 5 décembre 2002, le Conseil québécois du loisir, en collaboration avec les unités régionales de loisir et de sport du Québec et le Secrétariat au loisir et au sport, ont annoncé la mise en place d'un réseau québécois de ressources en formation pour les bénévoles et les intervenants en loisir et en sport. Un comité de coordination a été mis en place. Il est composé d'intervenants des milieux associatif, régional, municipal, gouvernemental et de l'enseignement.

## ACCUEIL D'ÉTUDIANTS

Le Conseil a accueilli depuis 1998 **plus de 500 étudiants** des niveaux collégial et universitaire afin de leur faire découvrir ou re-découvrir le milieu fédéré du loisir et son apport au développement du loisir au Québec.



# FAITS saillants

## Forum québécois du loisir

Deux éditions :

- 1 100 participants
- 28 conférenciers et intervenants
- Un but : réunir les différents acteurs des milieux associatif, municipal, institutionnel et scolaire (étudiants et professeurs)



Photo : Michel Tremblay

*Cinq cent personnes se sont données rendez-vous au Forum 2001.*



Photo : Michel Tremblay

*Monsieur Joffre Dumazedier a prononcé la conférence d'ouverture du premier Forum québécois du loisir le 15 octobre 1999.*



Photo : Michel Tremblay

*Président d'honneur du 1<sup>er</sup> Forum québécois du loisir, monsieur Claude Charron avait alors fait la «petite histoire» du Livre blanc «On a un monde à récréer», réalisé en 1979.*

# FAITS saillants

## Recherche

### PARTENAIRES EN RECHERCHE :

- Comité sectoriel de la main-d'oeuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO/ESAC)
- Observatoire québécois du loisir
- Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières
- Alliance Recherche-Universités Communautés-Économie sociale (ARUC-ES)

### QUELQUES PROJETS :

- Sondage Léger Marketing : *Habitudes et les perceptions des Québécois à l'égard du bénévolat dans le domaine du loisir*
- Recherche sur le bénévolat en loisir auprès des bénévoles et des professionnels du Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'UQTR
- Les besoins des organismes en terme de recherche, diffusion et formation
- Le financement des organismes
- Les besoins de formation des bénévoles
- Portrait socio-économique du milieu associatif en loisir

## Un support financier qui devrait s'accroître

« Les gouvernements fédéral, provincial et municipal devraient supporter davantage financièrement les organismes de loisir » : 89,5 % des répondants ont dit être d'accord avec cette affirmation. *Dans l'étude de 1994 sur la Pratique des activités de loisir culturel et scientifique des Québécois, 88,6 % des répondants trouvaient normal que le gouvernement du Québec dépense de l'argent pour faciliter l'accessibilité aux loisirs.*

Sondage Léger Marketing. Habitudes et les perceptions des Québécois à l'égard du bénévolat dans le domaine du loisir – Semaine du 1er octobre 2001





# FAITS saillants

## Relations internationales

### UNION NATIONALE DES ORGANISMES DE TOURISME ET DE PLEIN AIR (UNAT)

Dans le cadre de l'entente entre l'UNAT et le Conseil, près de 10 missions, en France et au Québec, ont été réalisées.

Ces missions ont été rendues possible grâce à l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), Tourisme Québec et la Commission de coopération franco-québécoise du ministère des Relations internationales.

En juin 1999, s'est tenu Le 1<sup>er</sup> Rendez-Vous de l'UNAT à Hourtin en France. Une délégation du Conseil y était, il s'agit de madame Suzanne Larreau du Groupe Vélo, monsieur Jean-Philippe Rheault de Kéroul, monsieur Vincent Bérubé de Tourisme jeunesse, monsieur André Leclerc de Kéroul, monsieur O'Neil Charron de la Fédération québécoise de camping et de caravanning, madame Bernadette Henaff de l'UNAT, monsieur John Atkins du Mouvement québécois des camps familiaux et administrateur au CQL, madame Sonia Vaillancourt du CQL et monsieur Pierre Trudel de la Fédération québécoise du canot et du kayak.



En octobre 2000, signature du plan d'action 2001 du Protocole d'entente CQL-UNAT. 1<sup>ère</sup> rangée : monsieur Pierre-Paul Leduc, vice-président Tourisme au CQL, monsieur François Soulage, président de l'UNAT. 2<sup>e</sup> rangée : monsieur François Belzile, Tourisme Québec, messieurs Philippe Moisset et Patrice de Montbrison de l'AFIT et monsieur Cyrille Broux de la Direction du Tourisme.



# FAITS saillants



## CONGRÈS MONDIAL DU LOISIR 2008

Le Conseil a participé aux deux derniers congrès mondiaux du loisir tenus à Bilbao (Espagne) en 2000 et à Kuala Lumpur (Malaisie) en 2002 où fut confirmé l'obtention de la 10<sup>ème</sup> édition du Congrès mondial du loisir à Québec.

En 2008, la ville de Québec et le Québec accueilleront la communauté internationale du loisir !

Monsieur Michel Beauregard, président du CQL, en compagnie de madame Carol Kenyon, de monsieur Gerald Kenyon, secrétaire général de World Leisure et de monsieur Daniel Caron, directeur général du CQL.



## BUREAU INTERNATIONAL DU TOURISME SOCIAL (BITS)

Le Conseil participe au conseil d'administration du BITS et du BITS - Section Amériques, qui célèbre ses 40 ans en 2003. Il travaille activement aux travaux qui permettent le développement du tourisme social. Une délégation du CQL était présente au Congrès mondial du tourisme social tenu à Naples en 2000 et à Mexico en 2002. De plus, le Conseil a participé à la réalisation du 1<sup>er</sup> Rendez-vous international du tourisme social en octobre 1999 de même qu'au Colloque sur le Chèques-Vacances tenu à Québec en mai 2000.

## COLLABORATION AVEC LES AGENCES GOUVERNEMENTALES

Le CQL collabore pour certaines de ses actions internationales avec l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ) et l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ). C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'une mission auprès des partenaires de la communauté francophone de Belgique a été réalisée en 2002.

## DES PARTENARIATS ET DES COLLABORATIONS

Le Conseil québécois du loisir entretient des liens privilégiés avec l'instance gouvernementale responsable du loisir au Québec soit le **Secrétariat au loisir et au sport**. Il maintient également une relation suivie avec le **ministère de la Culture et des Communications** responsable des secteurs du loisir culturel et du loisir scientifique.

Le Conseil est en relation avec plusieurs autres instances gouvernementales dans le cadre de projets ou d'ententes spécifiques. Ce sont:

- *Emploi Québec* ;
- *Ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, mission Industrie et Commerce* ;
- *Ministère des Affaires municipales et de la Métropole* ;
- *Ministère des Relations internationales* ;
- *Secrétariat à l'action communautaire autonome (Saca)* ;
- *Tourisme Québec*.

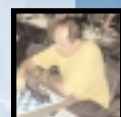
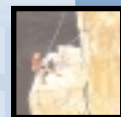
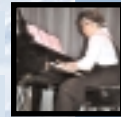
Le Conseil est membre de plusieurs organisations et a conclu avec des partenaires associatifs, institutionnels ou privés des ententes formelles ou convenu des collaborations à divers titres. Citons :

- *Alliance de Recherche Universités-Communautés en économie sociale (ARUC-ES)\** ;
- *Association canadienne des parcs et des loisirs (ACP/L)* ;
- *Association québécoise du loisir municipal (AQLM)* ;
- *Associations touristiques régionales (ATR)* ;
- *Bureau international du tourisme social (BITS) / section des Amériques\** ;
- *Chantier de l'économie sociale\** ;
- *Collèges de St-Laurent, du Vieux Montréal, de Rivière-du-Loup et Dawson* ;
- *Comité aviseur de l'action communautaire autonome\** ;
- *Comité sectoriel de la main d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC)* ;
- *Fédération des coopératives de développement régional du Québec (FCDRQ)* ;
- *Fonds Jeunesse Québec* ;
- *Laboratoire en loisir et vie communautaire (UQTR)\** ;
- *Les associations touristiques associées du Québec (ATRAQ)* ;
- *Observatoire québécois du loisir\** ;
- *Regroupement Loisir Québec (RLQ)* ;
- *Regroupement des organisations nationales bénévoles* ;
- *Réseau d'action bénévole du Québec\** ;
- *Union nationale des associations de tourisme et de plein air (France) (UNAT)* ;
- *Unités régionales de loisir et de sport (URLS)* ;
- *Université du Québec à Montréal/ Département d'Études urbaines et touristiques* ;
- *Université du Québec à Trois-Rivières/Département des Sciences du loisir et de la Communication sociale* ;
- *Ville de Montréal* ;
- *World Leisure (Association internationale)*.

Commanditaire du Prix Molson de journalisme en loisir : **MOLSON** 

\* Le CQL siège sur le conseil d'administration de ces organismes.

annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel  
annuel



**LOISIR**

- Liberté de choix
- Plaisir
- Créativité

**D'AGIR**

- Proactivité
- Responsabilité
- Loisir productif

**ENSEMBLE**

- Solidarité
- Engagement collectif
- Concertation
- Partenariat
- Réseau

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR**

4545, avenue Pierre-De Coubertin  
C.P. 1000, Succ. M  
Montréal (Québec) H1V 3R2  
Téléphone : (514) 252-3132  
Télécopieur : (514) 252.30.24  
Courriel : [infocql@loisirquebec.com](mailto:infocql@loisirquebec.com)  
Site Internet : [www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com)